

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7318417901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318417901>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 février 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**

EXA NOVA devenue COLLIANCE
Société par actions simplifiée au capital de 80.000 euros
Siège social : SAINT-MALO (35400) – 33, Rue Guillaume
Onfroy transféré à RENNES (35000) – 8A, Rue du Pâtis
Tatelin
R.C.S. SAINT-MALO 488 250 606

Aux termes des décisions du Président de la société EXA NOVA en date du 24 janvier 2023, il a été constaté :

- la réalisation définitive de la fusion-absorption de la société ICEA CONSEIL, société par actions simplifiée au capital de 75.000 euros, dont le siège social est situé à RENNES (35000) – 8A, Rue du Pâtis Tatelin, Antipolis et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 793 067 182, société absorbée, par la société EXA NOVA, société absorbante.

La société EXA NOVA, absorbante, et la société ICEA CONSEIL, absorbée, étant des sociétés toutes deux détenues en totalité par un même associé unique, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES et de SAINT-MALO, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital de la société EXA NOVA et la société ICEA CONSEIL a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La fusion et, consécutivement, la dissolution de la société ICEA CONSEIL sont devenues définitives le 31 janvier 2023 à minuit, étant précisé que la fusion prend effet rétroactivement fiscalement et comptablement au 1er juillet 2022.

- le transfert du siège social de SAINT-MALO (35400) – 33, Rue Guillaume Onfroy à RENNES (35000) – 8A, Rue du Pâtis Tatelin, à compter du 31 janvier 2023 à minuit.

En raison de son nouveau siège, la société anciennement immatriculée au R.C.S. de SAINT-MALO sous le numéro

488 250 606, sera désormais immatriculée au R.C.S. de RENNES.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Par décisions en date du 24 janvier 2023, l'associé unique de la société EXA NOVA a décidé du changement de dénomination sociale de la société EXA NOVA pour adopter celle de COLLIANCE et la modification corrélative de l'article 3 des statuts, à compter du 1er février 2023.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

